

Aide en ligne « IDCC »

MSA MIDI-PYRENEES SUD

1. Objet -descriptif

a. Descriptif / Pourquoi c'est fait ? / Pour qui ?

Le numéro **IDCC** (Identifiants **D**es **C**onventions **C**ollectives) vise à simplifier le repérage des Conventions Collectives et à éviter certaines ambiguïtés.

Il s'agit d'un code unique à 4 chiffres attribué par le ministère chargé du travail à chaque convention.

b. Comment remplir ? Comment le compléter ? Comment l'obtenir ?

Sélectionnez votre convention collective dans le menu déroulant.

Si aucune convention collective n'est obligatoire dans votre secteur d'activité, cochez « aucune convention - droit du travail ». Dans ce cas il sera alors mentionné le code 9999 dans la case correspondant au numéro de convention collective (IDCC).

Pour connaître votre IDCC : www.travail-emploi.gouv.fr (onglet «Dialogue Social»),

www.legifrance.gouv.fr

Vous pouvez également contacter les représentants de vos filières.

Vous trouverez ci-dessous un tableau des principaux IDCC les plus représentatifs de votre caisse MSA.

Code	Libellé
9321	Exploitations agricoles Gers
9311	Exploitations agricoles Haute Garonne
9091	Exploitations agricoles Ariège
9651	Exploitations agricoles Hautes Pyrénées
7002	Coopératives et SICA céréales meunerie oléagineux
7018	Paysagistes
1672	Assurance
7501	Crédit Agricole
8731	Exploitations forestières scieries Midi Pyrénées
7517	Exploitations agricoles cadres
7502	Mutualité sociale agricole
7508	Maisons familiales rurales
7020	Centres de gestion agréés et habilités agricoles
7012	Centres équestres
9471	Exploitations agricoles Lot et Garonne
7005	Caves coopératives vinicoles

7004	Coopératives et SICA laitières
7016	Jardiniers et jardiniers gardiens
7001	Coopératives et SICA bétail et viandes
7509	Organismes de formation agricole

c. Bon à savoir

La conclusion de conventions individuelles de forfait, en heures ou en jours, sur l'année est prévue par un accord collectif d'entreprise ou d'établissement ou, à défaut, par une convention ou un accord de branche. Cet accord préalable détermine les catégories de salariés susceptibles de conclure une convention individuelle de forfait, ainsi que la durée annuelle du travail à partir de laquelle le forfait est établi, et fixe les caractéristiques principales de ces conventions.

L'intitulé de la convention collective apparaît sur le bulletin de paie des salariés et sur leur contrat de travail.

Lorsque l'IDCC est inactif, vous devez le changer. Le service recherche IDCC sur le site en ligne ministère propose une codification de remplacement : <https://www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr/web/guest/recherche-idcc>

2. Pour toute amélioration de notre aide en ligne «n'hésitez pas à nous contacter»

Des remarques, des compléments sur cette fiche n'hésitez pas à nous envoyer un mail à : tesa_aide_en_ligne.grprec@ccmsa.msa.fr